



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07

Fac-similé : 02 98 99 67 67
Courriel : mairie.brennilis@orange.fr

Horaires d'ouverture semaine :
8 h - 12 h / 12h45 - 16h30, fermé
mercredi après-midi

PERMANENCE DES ÉLUS
Les samedis de 10 à 12 heures
Tél. 02 98 99 62 91

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE
8h45 - 12 h 00, lundi au samedi
Tél. 02 98 99 61 00

**OFFICE DU TOURISME DU
YEUN ELEZ** - Place des Monts
d'Arrée 29190 Brasparts
Tél./fax : 02 98 81 47 06
Ouvert du lundi au samedi
9h00-12 h., 13h30-17h30
otyeun.elez@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE (SIRCOB)
de Locmaria-Berrien,
Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,
9h-12h, 13h30-18h.
GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

ASSISTANTE SOCIALE
Cécile Nédélec
ANTENNE DE PLEYBEN
0298266362

COMMERCE AU BOURG
HALLE DIS, M.Mme Baladine
Tél. 02 98 99 68 45

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Le Conseil municipal de Brennilis s'est réuni le 13 janvier 2011 avec notamment à son ordre du jour l'approbation du Plan local d'Urbanisme de la commune. Ce document, en gestation depuis 2004, a été approuvé à l'unanimité, et devrait être rapidement rendu exécutoire après contrôle de légalité par les services de la préfecture. Il dit le droit en matière non seulement de construction, mais aussi de développement durable et de respect de l'environnement dans le domaine de l'urbanisme. Le Conseil a également décidé, toujours à l'unanimité, de demander l'inscription de circuits de randonnée équestre et pédestre au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, avec le soutien du Comité départemental pour le Tourisme équestre en Finistère, qui a été particulièrement satisfait du FINISTOUR organisé sur la commune pour 120 cavaliers en août 2010 (record absolu de fréquentation).



COIFFEUSE À DOMICILE

Reprise d'activité, en tant que coiffeuse à domicile, pour Martine Magoariec - tous les jours sauf le mercredi, contact au 02 98 99 63 32.



URGENCES

Gendarmerie, faites le 17
Pompiers, le 18
ou le 112 (*portables*)
Médecin de garde : le 15
(*en dehors des heures de présence de votre médecin traitant*)



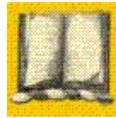
TRANSPORT

Pour le mois de février, déplacement prévu le jeudi 17 février pour le marché de Huelgoat. Départ 9 heures 30, tarif 2 € par passager. Renseignements et inscriptions auprès de Sylvie Birhart 02 98 99 67 10 / 69 69 ou d'Anita Daniel 02 98 99 64 13.



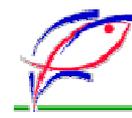
QUELQUES CHIFFRES

En 2010, il y a eu à Brennilis :
- 6 réunions du Conseil municipal, ayant adopté 48 délibérations (voir <http://www.brennilis.com/conseil/>)
- 3 mariages
- 5 naissances
- 9 permis de construire ou déclarations de travaux.
Malheureusement, huit d'entre nous ont quitté ce monde.



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à Léane Huiban (Park Tost) née le 1er janvier 2011. Un très beau cadeau de nouvel an !



ARRÊTÉ PÊCHE 2011, LAC DE BRENNILIS

L'arrêté préfectoral fixant les règles du jeu pour la saison de pêche 2011 au réservoir Saint Michel est paru. L'ouverture pour la truite c'est le 12 mars. Pour le brochet, il faudra attendre le début du mois de mai.

Le commerce Halles Dis et le bar Le Charlegan seront fermés pour congés le week-end du samedi 5 au lundi 7 février 2011 inclus.

COMITÉ DE RÉDACTION

SYLVIE BIRHART
FRANÇOISE BORGNE
JÉRÔME COCHENNEC
ANITA DANIEL
MARCEL GÉRARDIN
OLIVIER MAGOARIEC

Responsable de publication :
JEAN-VICTOR GRUAT

<http://www.brennilis.com>
webmaster@brennilis.com
Courrier en Mairie

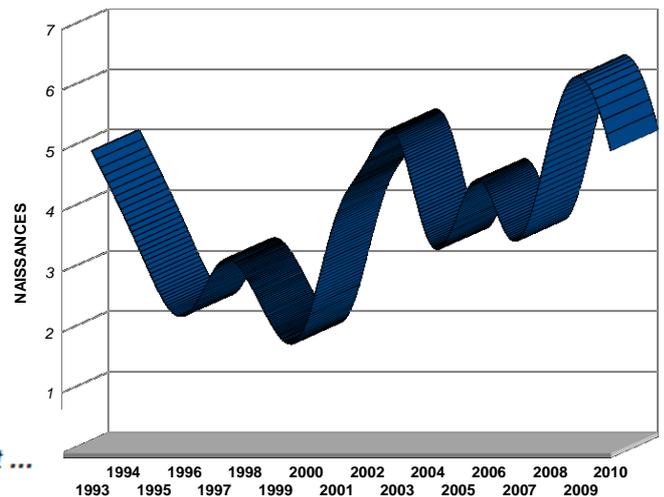


Vœux 2011

Beaucoup de monde ce 14 janvier 2011 à la Salle polyvalente pour répondre à la traditionnelle invitation des vœux du maire et du Conseil municipal, autour du délicieux buffet réalisé par le restaurant le Yeun - boissons fournies par le commerce Halle Dis-Le Charlegan. Une nouveauté cette année, la remise de cadeaux par la municipalité aux enfants de la commune trop petits pour avoir reçu la visite du Père Noël à l'école. L'occasion d'une jolie photo de famille(s) !



Naissances à Brennilis - les années passent ...

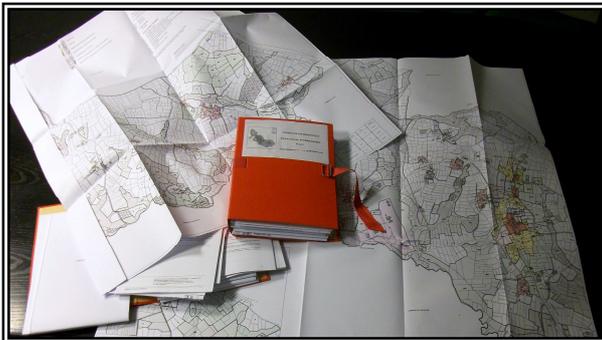


QUELQUES EXTRAITS DE L'ALLOCATION DU MAIRE - (...) A eux seuls, les enfants de Brennilis représentent cette année plus de la moitié de l'effectif scolarisé du RPI. Ce dynamisme reflète celui de la Commune. (...) Toujours à l'école, mais au dessus, les travaux de rénovation des logements locatifs que notre qualité de propriétaire nous obligeait à entreprendre sont en voie d'achèvement. Ce n'aura pas été le seul grand chantier communal de 2010, puisque la réfection de l'église continue d'aller son train, que le réseau d'assainissement collectif a été amélioré pour fonctionner plus efficacement et mieux préserver le milieu environnant, et que les familles bénéficient désormais d'un espace ludique de qualité en plein centre bourg. (...) La municipalité s'est résolument engagée pour la préservation des droits à maintien à domicile des personnes âgées et en difficultés, aux côtés de l'ADMR du Huelgoat, de son Conseil d'administration et de ses salariées. (...) L'année en cours devrait être celle où la Commune de Brennilis adoptera son Agenda 21, un document de planification à moyen terme établi en consultation avec tous les intéressés, et traitant de chacun des domaines clés du développement durable, c'est-à-dire, outre l'environnement, l'emploi, les services publics, la solidarité et la démocratie participative. C'est également en 2011 que commencera d'être appliquée la réforme territoriale (...) L'abolition de la taxe professionnelle (...) aura des conséquences sur la nature et le montant des aides que nous pourrions attendre des échelons supérieurs de l'organisation territoriale. (...) A cet égard, une réflexion sur les possibilités d'un élargissement de la solidarité territoriale devra se conduire rapidement, réflexion portant au-delà de la Communauté de communes du Yeun Elez, dont la trop petite taille ne peut plus être ignorée. La municipalité de Brennilis est disponible pour envisager de nouveaux arrangements territoriaux, qui pourraient nous rapprocher de la Communauté de communes des Monts d'Arrée où les mêmes préoccupations se font jour. Tout rapprochement devra cependant préserver les intérêts de la commune, et notamment la dotation de compensation qui nous est reversée. (...) Les semaines passées ont connu leur lot d'intempéries, leurs records d'enneigement et leurs travaux titanesques de dégagement des chaussées. C'est pour moi l'occasion de remercier tous ceux et toutes celles qui, au quotidien comme dans les circonstances les plus difficiles, permettent que Brennilis fonctionne et continue de vivre. Ceux là, employés municipaux et des services publics, entreprises partenaires, associations, élus, personnes de bonne volonté, ont bien mérité de notre commune - et savent se dévouer sans compter pour le bien être de tous, pour continuer de faire de Brennilis un endroit où il nous plaît de vivre.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 13 janvier 2011, c'est à l'unanimité que le Conseil municipal a adopté le Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Brennilis. Ce PLU deviendra exécutoire dans quelques semaines, le temps pour la préfecture de procéder au contrôle de légalité qui accompagne toutes les décisions du Conseil municipal. L'adoption du PLU n'est pas un événement anodin, puisque cela conclut une démarche commencée en septembre 2004, tout au long de laquelle la Commune a été très efficacement accompagnée par le cabinet Léopold de Morlaix, représenté depuis 2008 par M. Fournier comme interlocuteur et partenaire de la municipalité. Depuis 2004, le projet de PLU a dû franchir des étapes difficiles, dont la dernière était l'enquête publique conduite en août et septembre 2010 par M. Michel Stervinou, commissaire enquêteur, dont le rapport a permis de mettre les dernières touches d'un document préalablement soumis à l'examen détaillé et sourcilleux des services de l'état dont les remarques ont pu être prises en compte sans modifier profondément ce que le Conseil avait arrêté, en juillet 2009, en délibérant sur une version préliminaire du PLU. Six années et demie, ce peut apparaître long, très long pour une prise de décision. Cette apparente lenteur s'explique cependant par l'enjeu et la complexité du sujet. Le PLU, ce n'est pas seulement décider des zones constructibles – c'est aussi se livrer à un diagnostic communal détaillé en matière d'équilibre démographique, d'équipement, d'activité économique, d'habitat, d'environnement, de sites et de paysage. A partir de ce diagnostic, le Conseil municipal a procédé – c'était en 2007 – au choix des aménagements qu'il souhaitait retenir, consignés dans un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Le PADD de Brennilis comprend quatre orientations générales d'urbanisme et d'aménagement, qui sont la définition d'un véritable cœur de bourg, l'organisation cohérente de l'habitat et des éléments d'accompagnement, le maintien des activités économiques locales, la protection et la mise en valeur du cadre de vie et du patrimoine communal. Le Projet d'aménagement se traduit en une partie réglementaire, qui matérialise sur différentes cartes les principaux points du PLU – zones constructibles immédiatement et à l'avenir (zones urbaines et à urbaniser), zones agricoles et forestières, zones naturelles, patrimoine local – et indique avec un degré raisonnable de précision ce qu'il est possible ou impossible de faire dans les différentes zones en matière de constructions, de travaux ou d'aménagements. Cette partie du PLU est dite « opposable », c'est-à-dire que son contenu doit être respecté, y compris par la municipalité, pour l'examen des demandes d'autorisation de travaux, de permis de construire, de demandes d'aménagement ou d'installation. Le PLU comprend également plusieurs annexes qui décrivent des situations existant indépendamment du Plan d'urbanisme, comme la situation en matière de voirie communale, les servitudes d'utilité publique, la protection du captage de la Vierge, les réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'assainissement collectif, d'électricité, etc. Il s'agit donc d'un document d'une grande richesse de contenu, qui peut être consulté en mairie mais aussi, et ce fait est apparemment exceptionnel aux dires du Commissaire enquêteur, par Internet, l'intégralité de la documentation ayant été numérisée pour être accessible à partir de l'adresse <http://www.brennilis.com/PLU/>



Malgré son apparente complexité, le PLU devrait s'avérer être un instrument très positif pour tous ceux qui souhaitent construire ou réaménager des biens immobiliers à Brennilis. Il est en effet bien plus précis que le règlement national d'urbanisme applicable jusqu'à présent sans pour autant être tatillon, ce qui permettra de mieux cerner a priori ce qui pourrait entraîner des difficultés avec un projet – et évitera les risques d'arbitraire dont certains ont eu à se plaindre en trouvant en particulier que les décisions de rejet de dossier par la préfecture après avis négatif des Bâtiments de France étaient parfois incohérentes, excessives ou mal motivées. Le PLU : un bel outil, dont il va falloir maintenant apprendre à se servir !

LES VŒUX POUR NOS ANCIENS



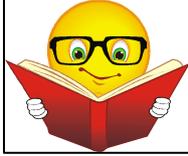
Comme chaque année, des membres du Conseil municipal se sont rendus début janvier dans les différentes institutions où nos anciens résident, se reposent où se font soigner pendant des séjours parfois assez longs. Ces visites sont l'occasion de garder le contact, de présenter les vœux et de remettre de la part de la municipalité un panier garni dont de ce que nous savons le contenu est toujours apprécié. Sur les photos, Olivier Magoariec avec Mme et M. Breton et Jean-Victor Gruat avec Mme Coadour, alors en convalescence à Saint-Yvi.



(photos F. Borgne)



BIBLIOTHÈQUE LA SÉLECTION DU MOIS



LA MALEDICTION DE TEVENEC

PASCAL MARTIN

Ce fabuleux trésor de lingots d'or ne serait-il pas pure fiction ? Il y a trois siècles, un richissime esclavagiste Nantais, Morandais Le Quéffelec, aurait usé d'un stratagème insensé pour sauver sa fortune. Et pourtant, du sang colle aux pas de Saint-Sauveur. Circonspect au début, il prend conscience du dramatique tournant de son enquête : trois personnes liées au mystère de l'épave de la Marie-Océane ont été victimes d'accidents fâcheux. Si fâcheux qu'elles y ont trouvé la mort.

L'ÉTOILE DES MERS JOSEPH O'CONNOR
Printemps 1847, l'étoile des mers, capitaine Josias Lockwood, quitte l'Irlande pour New York avec son lot de passagers qui incarnent à eux seuls le passé, le triste présent et l'improbable avenir de leur drôle de terre. La grande Famine s'achève dans l'horreur et la seule issue, pour la plupart des habitants de l'île, a nom exil.

A bord, une quinzaine de privilégiés se partagent les cabines de 1ère classe : une famille de propriétaires anglais établis depuis longtemps dans la verte Erin et récemment ruinés, leur servante au grand cœur naguère réduite par la brutalité des hommes à la condition de prostituée, un journaliste new-yorkais, un homme d'Eglise, un maharadja curieux de découvrir le monde. Et plus bas, coincés dans l'entrepont, quatre cents passagers ordinaires, entassés dans la pire promiscuité et bientôt décimés par le typhus. Parmi ces derniers, un tueur qu'on surnomme «le fantôme», stipendié par un groupe d'extrémistes et qui rêve d'exporter ses pulsions de violence jusque dans le Nouveau Monde.

INSCRIPTION BIBLIOTHÈQUE :

10 € PAR FAMILLE ET PAR AN

TAILLE DES HAIES ET AUTRES TRAVAUX DE PLEIN AIR: RAPPEL

La saison des travaux d'extérieur sur les haies, les arbres et autres plantations reprend tout doucement. L'occasion de rappeler que chaque propriétaire est responsable de ce qui pousse chez lui – et que, notamment, les haies et les arbres ne doivent en aucun cas empiéter sur la voie, au sol ou en hauteur. C'est aux particuliers de procéder aux travaux de d'élagage et d'entretien requis. Deuxième rappel, les produits de ces travaux doivent être éliminés par ceux qui en sont responsables. Il s'agit de déchets, et ceux-là, qui ne sont pas évacués par le SIVOM, doivent être compostés ou brûlés. Ils ne peuvent ni être laissés sur place, ni jetés dans la nature. Les règles sont très strictes en la matière. En cas de doute, merci de bien vouloir contacter la mairie.



Agenda 21: Brasparts aussi

Le Comité de pilotage de l'Agenda 21 de la commune de Brasparts avait invité la municipalité de Brennilis à se faire représenter à la table



ronde organisée le mercredi 12 janvier pour notamment discuter entre élus et citoyens intéressés

des thèmes prioritaires de l'agenda 21 de la commune, et de la constitution de groupes de travail pour en assurer le suivi. Cette invitation a été acceptée avec plaisir et le maire, accompagné du 3ème adjoint chargé du développement durable, a assisté aux travaux. La commune de Brennilis est elle aussi engagée dans une démarche Agenda 21, et de tels échanges d'expériences sont extrêmement utiles. La commune de Brasparts avait été invitée à la réunion régionale "Agenda 21 et petites communes" organisée à Brennilis par l'Association BRUDED - Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable - en septembre 2010. Le compte rendu de cette réunion régionale est désormais disponible à partir de

<http://www.brennilis.com/agenda21/BRUDED/CRRR.pdf>

Attention travaux



Les usagers de la voie communale reliant Bellevue à Huelgoat en passant par Ploënez auront remarqué que des travaux d'abattage importants avaient été conduits par l'entreprise Ropars pour le compte du

groupement forestier Roz An Eol. Les grumes ont été sagement empilées le long de la route, attendant le transporteur. Le chantier a certes été très bien balisé, mais il y a toujours des risques de dérapage sur une chaussée rendue encore plus glissante en cas de pluie qu'inévitablement les engins ont amené de la boue des sites d'exploitation. Les usagers ont donc redoublé de prudence. La municipalité a évidemment suivi de très près ce chantier, en raison notamment de son impact sur l'état de nos chemins.



Atelier d'écriture

Le 12 janvier, le groupe s'est invité à la bibliothèque municipale, avec l'accord de notre bibliothécaire bien sur. Un après midi de bonne



humeur, sur le terrain de découverte qu'est un atelier d'écriture. Des mots pour oublier les maux, c'est un peu la devise des participants. La réunion s'est terminée par un goûter pris en commun.

Pour tous renseignements, téléphonez au 02 98 99 68 10 ou écrivez à ecrituremonade@orange.fr